

## INSCRIPTIONS

L'inscription se réalise sur place et n'est effective qu'au moment où le dossier est complet (en respectant les délais imposés).

### Documents requis

À apporter au secrétariat lors de l'inscription :

1. votre diplôme, brevet, équivalence, expérience utile (documents originaux);
2. La carte d'identité + une photocopie recto-verso ;
3. le montant du droit d'inscription ou une preuve du droit d'exemption (attestation et/ou numéro ibis).

Si vous avez terminé vos **ÉTUDES À L'ÉTRANGER**, vous devez introduire une demande d'équivalence de votre diplôme ou certificat auprès des services d'homologation, **avant le 15 juillet**. La décision d'équivalence est à remettre au secrétariat lors de l'inscription. Pour plus d'information, veuillez surfer sur le site : [www.equivalences.cfwb.be](http://www.equivalences.cfwb.be)

### Remarque

Les modules sont organisés si le nombre d'inscrits est suffisant.

### Droit d'inscription

Le droit d'inscription est calculé selon le nombre de modules choisis et est imposé par la Communauté française (entre 20 et 170€). Il n'est pas remboursable. Le paiement s'effectue de préférence par carte bancaire ( Bancontact / Mister Cash ) ou par virement bancaire.

Une dispense du droit d'inscription est accordée :

- aux demandeurs d'emploi l'ORBEM ou le FOREM (démarches effectuées par le secrétariat sauf auprès du VDAB);
- aux personnes bénéficiant du minimex;
- aux personnes bénéficiant d'une allocation pour personnes handicapées.

**Attention aux dates indiquées sur ces documents !**

(se renseigner auprès du secrétariat)

### Horaire d'inscription

À partir de mi-juin (fermé pendant les congés scolaires)

- Les lundis et jeudis de 16h00 à 21h00
- Les mardis et mercredis de 14h00 à 19h00
- Les samedis de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

**Attention ! Cet horaire est susceptible d'être modifié. Afin d'éviter tout désagrément, nous vous invitons à consulter celui-ci sur notre site internet avant de vous rendre à l'Institut. ([www.ceria.be/irg](http://www.ceria.be/irg))**

### ACCÈS AISÉ

Voiture : Ring O - sortie 16 - direction Anderlecht

Méto : ligne 5 - CERIA/COOVI

Bus : 75 - 98 / De Lijn : 141-142-144-145-170-171

**Possibilité de bénéficier du CONGÉ-ÉDUCATION PAYÉ**  
(renseignement : [www.emploi.belgique.be](http://www.emploi.belgique.be))



Enseignement supérieur social  
de type court de promotion sociale

# GRUAT EN INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE



COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE

Région de Bruxelles - Capitale



Directrice a. i. : Geneviève KAYSER  
Campus CERIA - Bâtiment 4c - 2ème étage  
avenue Emile Gryson, 1 - 1070 Anderlecht  
Tél. : 02 / 526.75.40 - FAX : 02 / 526.75.42  
[www.ceria.be/irg](http://www.ceria.be/irg)  
[secretariat.irg@ceria.be](mailto:secretariat.irg@ceria.be)

Pensons à des thèmes comme "la crise économique", "la sous-qualification", "l'adéquation emploi-formation", "le chômage chronique", etc. Chacun en connaît la gravité. Plus que jamais, des jeunes, des moins jeunes ont besoin de compréhension, de conseils, d'aide pour mieux s'insérer dans notre société.

Au cours de ces dernières années, dans de nombreuses institutions spécialisées, le personnel lutte contre le décrochage scolaire, l'exclusion sociale, le manque de formation professionnelle, ...

De plus en plus d'expériences, de recherches étant réalisées dans ces domaines, une méthodologie spécifique à l'insertion socioprofessionnelle se développe. Aujourd'hui, il est devenu indispensable de cerner cette méthodologie et de former le personnel désirant se spécialiser dans ces techniques, ces stratégies. Il faut viser à l'optimisation de l'efficacité de ce personnel.

La formation proposée s'adresse tout particulièrement aux conseillers et formateurs de l'enseignement professionnel, des écoles professionnelles alternatives, des centres d'éducation et de formation par alternance, des entreprises d'apprentissage professionnel, des associations de formation et d'insertion professionnelle, du personnel des services d'insertion des missions locales, des CPAS, du FOREM et de l'ORBEM.



### **Nous avons voulu répondre à deux types de demandes:**

- Les personnes qui désirent se spécialiser dans le domaine et qui ne possèdent pas de diplôme spécifique à l'insertion sociale et professionnelle, **nous leur conseillons de suivre l'ensemble du graduat en trois ans.**
- Les personnes ayant déjà une expérience du domaine et qui désirent un complément de formation **peuvent choisir un ou des modules dans le graduat en insertion sociale et professionnelle selon leur diplôme.**

## TITRES DÉLIVRÉS

Chaque unité de formation permet d'obtenir une attestation de réussite de l'enseignement supérieur de promotion sociale.

Après la 3<sup>ème</sup> année, il est possible d'obtenir le diplôme de :

### **"Gradué en insertion sociale et professionnelle"**

Ce titre est spécifique à **l'enseignement supérieur social de promotion sociale.**

## ORGANISATION

Les cours démarrent durant la seconde semaine de septembre et se donnent **en semaine durant la soirée** (de 18h à 21h30) **et les samedis la journée** (de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h)

- 1<sup>ère</sup> année : les lundis , mercredis et samedis ;
- 2<sup>ème</sup> année : les mardis, jeudis et samedis ;
- 3<sup>ème</sup> année : les mercredis, jeudis et samedis.

L'horaire du stage individualisé est élaboré en fonction des activités professionnelles de chaque étudiant.

Il n'y a pas de cours durant les congés scolaires établis par la Commu-

## CONDITIONS D'ADMISSION

Le (la) candidat(e) à la formation devra **être détenteur au minimum du certificat de l'enseignement secondaire supérieur** (CESS) ou du document d'équivalence du titre obtenu à l'étranger.

----- OU -----

A défaut, le (la) candidat(e) âgé d'au moins 18 ans peut **participer à un test d'admission** qui sera organisé pendant la période d'inscription. Cette participation est entièrement gratuite. Afin de mieux vous informer, sachez qu'une description des pré-requis est disponible au secrétariat. (munissez-vous de votre carte d'identité lors de votre visite à l'institut).

### ISP3 : LÉGISLATION PRATIQUE EN RAPPORT AVEC L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

60p

- Statuts liés à la formation et à l'emploi (y compris les aspects comptables) 40p
- Pouvoirs subsidiaires 20p

3<sup>ÈME</sup> ANNÉE

### ISP9 : PRATIQUE DE LA MÉDIATION

120p

- Analyse et gestion des conflits 30p
- Méthodologie spéciale de la médiation (y compris les exercices pratiques) 90p

### ISP10 : PRATIQUE DE L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

200p

- Séminaire de gestion de projets d'insertion sociale et professionnelle 80p
- Laboratoire d'opérationnalisation de partenariats en insertion sociale et professionnelle 60p
- Laboratoire d'opérationnalisation de stratégies individuelles d'insertion 60p

### ISP11 : STAGES (2<sup>ème</sup> et/ou 3<sup>ème</sup> année)

120p

*Si les stages doivent être continués, complétés et réussis l'année suivante, ne pas oublier de se réinscrire dans ce module.*

### ISP12 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

24p

### ISP13 : ÉPREUVE D'INTÉGRATION Travail de fin d'études (conseiller)

12p

### ISP14 : ÉPREUVE D'INTÉGRATION Travail de fin d'études (gradué)

20p



## PROFIL PROFESSIONNEL DU "GRADUÉ EN INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE"

**Le gradué en insertion sociale et professionnelle est formé pour :**

- gérer pratiquement des projets d'insertion sociale et professionnelle en tant qu'opérateur en articulant étroitement les volets pédagogiques, institutionnels, organisationnels et financiers;
- étant donné un groupe de personnes à insérer professionnellement et un projet éducatif, construire un plan de formation qui tienne compte des apports, entre autre, de la pédagogie des projets, de la pédagogie différenciée, des supports multimédia, des besoins spécifiques d'entreprises en personnes qualifiées, et en assurer la réalisation;
- suite à une demande d'aide d'une personne dans le cadre de l'insertion sociale et professionnelle:
  - ✦ effectuer une analyse des besoins, des potentialités et des motivations de la personne en vue d'élaborer un dispositif d'insertion sociale et professionnelle qui lui soit spécifique et qui tienne compte du marché de l'emploi;
  - ✦ dresser un inventaire des possibilités d'insertion offertes par les différents opérateurs et effectuer un choix parmi ces possibilités;
  - ✦ insérer pratiquement la personne dans une structure existante ou éventuellement mettre en place une formation individualisée résultant de la combinaison de plusieurs possibilités, ou même réaliser pratiquement une formation adaptée aux besoins de la personne;
  - ✦ assurer l'accompagnement et l'évaluation régulière du processus mis en place afin d'y apporter les changements, les adaptations nécessaires;
- élaborer des dispositifs de formation en alternance avec la collaboration des entreprises, en proposant un accompagnement pédagogique efficace;
- au sein des entreprises, dans le cadre des stages en insertion sociale et professionnelle:
  - ✦ définir le stage adéquat pour la personne à insérer;
  - ✦ établir la convention de stage;
  - ✦ organiser l'accompagnement du stagiaire;
  - ✦ proposer un système d'évaluation en s'aidant de grilles d'évaluation;
  - ✦ en cas de situation conflictuelle, proposer ou négocier des solutions qui soient positives pour chacune des parties.

## STRUCTURE DE LA FORMATION

Vu la complexité du sujet et le niveau des compétences à atteindre, cette formation se situe au niveau de l'enseignement supérieur de promotion sociale et est organisée par modules. En effet, le système modulaire permet à chacun de choisir les unités de formation suivant ses besoins ou de suivre l'entièreté du cursus afin d'obtenir le titre de gradué dans la spécialité "INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE".

## PROGRESSION CONSEILLÉE

La progression conseillée s'étale sur 3 années :

- 1<sup>ère</sup> année : ISP1 + ISP2 + ISP4 + ISP5 + ISP6
- 2<sup>ème</sup> année : ISP3 + ISP7 + ISP8 [+ ISP11 (stage)]
- 3<sup>ème</sup> année : ISP9 + ISP10 [+ ISP11 (stage)] + ISP12 + ISP13 (épreuve intégrée).

L'unité de formation ISP13 est axée sur le suivi et la présentation du travail de fin d'études. Des réunions régulières sont insérées dans l'horaire (cf. les documents d'épreuve intégrée).

### 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE

<b>ISP1 : FONDEMENTS PSYCHOSOCIAUX DE LA PROBLÉMATIQUE DE L'INSERTION</b>	<b>92p</b>
• Sociologie de l'insertion sociale et professionnelle	32p
• Psychologie des adolescents et jeunes adultes nécessitant un processus d'insertion	36p
• Étude des facteurs psychosociaux liés aux processus d'exclusion	24p

<b>ISP2 : LÉGISLATION DE BASE EN RAPPORT AVEC L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE</b>	<b>56p</b>
• Le citoyen et les institutions	16p
• Législation sociale	20p
• Législation en rapport avec la protection de la jeunesse et l'aide à la jeunesse	20p

<b>ISP4 : MÉTHODOLOGIE DE LA PRATIQUE DE LA COMMUNICATION EN INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE</b>	<b>68p</b>
• Méthodologie de l'analyse psychologique de la communication	24p
• Laboratoire d'entraînement à la communication	24p
• Méthodologie de l'organisation et de l'animation de réunions	20p

<b>ISP5 : MÉTHODOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION ENTRE LES INDIVIDUS, ENTRE LES CULTURES</b>	<b>60p</b>
• Méthodologie du développement de la capacité des individus à créer, à communiquer	36p
• Méthodologie du développement de la communication entre individus et groupes de cultures différentes	24p

<b>ISP6 : ANALYSE DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PRIVÉES</b>	<b>110p</b>
• Laboratoire d'analyse du fonctionnement des entreprises	20p
• Structure organisationnelle des services publics et leur fonctionnement	20p
• Sélection et gestion du personnel	30p
• Laboratoire d'analyse systémique	20p
• Laboratoire d'analyse des relations entre les interlocuteurs sociaux	20p

### 2<sup>ÈME</sup> ANNÉE

<b>ISP7 : DIDACTIQUE SPÉCIALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE</b>	<b>160p</b>
• Didactique spéciale de la formation professionnelle	20p
• Exercices didactiques (y compris le micro-enseignement et l'autoscopie)	80p
• Méthodologie de l'intégration de stratégies multimédia dans la formation professionnelle	20p
• Apprentissage à l'autonomie et à la prise de décision	20p
• Élaboration de plans de formation	20p

<b>ISP8 : STRATÉGIES D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE</b>	<b>238p</b>
• Méthodologie de l'analyse du marché de l'emploi et des besoins en formation	28p
• Séminaire d'orientation professionnelle	20p
• Séminaire d'exploration des thérapies psychosociales	20p
• Méthodologie de l'élaboration de stratégies d'insertion sociale et professionnelle	60p
• Stratégies interculturelles d'insertion	30p
• Méthodologie de la collaboration avec le monde des entreprises dans les formations en alternance	24p
• Méthodologie de la gestion des stages	20p
• Laboratoire d'analyse et d'entraînement aux techniques de négociation	16p
• Méthodologie de la prévention de la violence et des processus de remédiation	20p